

Coronavirus

Action CAPEB & CNATP auprès des parlementaires pour l'arrêt officiel des chantiers

Non, nous ne sommes pas irresponsables.

Madame, Messieurs les Parlementaires,

Nous avons bien entendu le message du Président de la République et du Premier Ministre.

Dans la situation actuelle de confinement de la population française, il est encore possible de travailler **MAIS** en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires et les geste barrières, édictées par les autorités sanitaires. Nous, professionnels du bâtiment et des travaux publics, nous avons à cœur de protéger nos salariés et nos clients. Et nous savons que, sauf exception, il n'est pas possible de garantir une bonne application de ces règles sanitaires, sur l'ensemble des chantiers du bâtiment, et notamment les règles de distanciation. L'OPP BTP, l'organisme de prévention du BTP, confirme cette expertise.

Bien évidemment, nous continuerons, sauf réserve de l'accord de nos clients, à assurer les chantiers qui peuvent l'être, et en particulier les travaux d'urgence et de dépannages. Comment l'Etat qui arrête le chantier de Notre-Dame, peut-il nous demander, dans le même temps, de continuer à travailler sur tous nos chantiers ?

Notre attitude est civique et respectueuse des instructions du Président de la République.

En tant qu'organisation professionnelle responsable, nous appelons donc chaque chef d'entreprise, averti de la très grande difficulté à respecter les règles sanitaires, à évaluer, chantier par chantier, la possibilité d'intervenir en lui rappelant, ce qui est notre devoir, qu'il engage sa responsabilité à chaque fois lorsqu'il le fera.

Nous demandons donc avec la plus grande fermeté que les chefs d'entreprise, qui jugeront en leur âme et conscience que la poursuite de leurs chantiers n'est pas possible, puissent bénéficier pour leur activité des dispositions mises en place en termes de chômage partiel, sans aucune tracasserie administrative ou demande de justification autre que la pandémie actuelle. Et ce conformément à l'engagement du Président de la République qui a indiqué, à plusieurs reprises, lors de son allocation de lundi soir que l'ensemble des français se devait de respecter scrupuleusement les consignes de confinement « quoi qu'il en coûte ».

Vous remerciant par avance pour votre soutien, nous vous prions de croire, Madame et Messieurs les Parlementaires, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président de la CAPEB
Vincent PEREZ

Le Président de la CNATP
Christian MASSAT

